

Confinés à perpétuité ?

Bis repetita

Il y a huit mois, lors de la première vague de l'épidémie, le gouvernement justifiait la pénurie de masques, de respirateurs, de places aux urgences en affirmant que personne ne pouvait prévoir une telle situation.

Pourtant depuis des années, les personnels hospitaliers alertaient sur le manque de lits, de moyens et d'effectifs, sur la dégradation des services d'urgence, sur la saturation déjà présente à chaque épidémie de grippe.

Mais là ? Huit mois plus tard ...

Les scientifiques nous expliquent que dans les prochaines semaines, nous risquons une situation encore pire. Et le manque de lits d'hospitalisation, de réanimation, de personnel n'a pas été réglé et s'est même aggravé.

Et pourtant

Ce ne sont pas les propositions qui ont manqué, notamment de la part de la CGT-Santé. Certes, on ne forme pas un médecin ou une infirmière en 6 mois mais on peut recruter du personnel pour décharger les soignants de toutes leurs tâches administratives.

Loin de cela, le budget 2021 prévoit encore 4 milliards d'économie sur le dos des hôpitaux.

Plutôt que de remettre en cause ses logiques d'austérité et de réduction des services publics, le gouvernement préfère en revenir à la méthode moyenâgeuse du confinement.

Et nous n'avons guère le choix car, si nos dirigeants en sont incapables, c'est aux citoyens, jeunes, salariés, retraités, de ralentir la progression de l'épidémie pour soulager les soignants et éviter à nos proches un destin tragique.



Un confinement orienté

Les petits commerces, les librairies doivent fermer tandis que les entrepôts d'Amazon tournent à plein régime. Les cinémas et les théâtres sont à l'arrêt pendant que s'entassent dans les RER les salariés sommés de se rendre au travail.

Car pendant l'épidémie, le capitalisme et les multinationales veillent à leurs intérêts. Alors qu'une partie de la population sombre dans la pauvreté, les profits et les dividendes battent leur plein, alimentés par les milliards du « plan de relance » accordés aux grandes entreprises sans contreparties.

Pour la CGT, la santé doit primer : la distanciation physique avec le travail en demi-groupe à l'école, un temps de travail réduit dans les entreprises, l'augmentation des moyens hospitaliers, la coopération et non la concurrence entre les laboratoires pour accélérer la mise au point de traitements et de vaccins, la responsabilité individuelle et collective plutôt que l'infantilisation et la privation de libertés.

Tract sur les marchés et dans les quartiers

Nous avons profité du mois d'octobre pour alerter les retraités et la population sur les mauvais coups annoncés dans le budget 2021 en discussion à l'Assemblée Nationale :

- 1) Les **0,4 % prévus pour nos retraites-sécu** sont loin de couvrir la hausse des prix et seraient une nouvelle ponction sur notre pouvoir d'achat.
- 2) La **taxe de 1,5 milliard sur les complémentaires-santé**, qui s'ajoute à la création d'un « **forfait urgences** » (voir page 4), provoquera une nouvelle augmentation des cotisations aux mutuelles.
- 3) Le transfert de la dette à la CADES, revient à exonérer les entreprises et les actionnaires et à faire porter tout son poids sur les salariés et retraités par la prolongation à perpétuité du prélèvement CRDS.



Sans oublier que le rapport Vachey prévoit de financer la dépendance par un **deuxième jour de travail non payé** et par l'**augmentation de la CSG** des salariés et retraités.

Nous nous réjouissons du bon accueil que la population nous a réservé lors de nos distributions de tracts sur les marchés, dans les zones commerciales et dans les quartiers.

Mercredi 14 octobre : Balade en bateau au Saut du Doubs



Une superbe journée ensoleillée avec croisière gratuite dans les méandres, sur le lac puis dans les gorges du Doubs accompagnée par les cygnes, les canards et les hérons. Des falaises et des rochers aux formes évocatrices, une belle cascade, une

promenade en forêt aux premières couleurs d'automne accompagnée d'un pique-nique fraternel.

Merci à toutes et tous pour ce bon moment !
Merci au groupe « convivialité » pour cette belle initiative et la parfaite organisation.

Dimanche 18 octobre : Hommage à Samuel Paty

Décidé la veille, le rassemblement en hommage à Samuel Paty a cependant réuni plusieurs centaines de personnes, toutes générations confondues, le dimanche après-midi devant le lycée des Huisselets à Montbéliard. Un lieu symbolique que nous avons sécurisé en détournant la circulation du boulevard.

Afin d'éviter toute dérive ou récupération, nous nous en sommes tenus à la prise de parole syndicale (Ghislain de la FSU), à la minute de silence suivie d'une minute d'applaudissements et à la musique du chœur des esclaves adapté par Nana Mouskouri : « Je chante avec toi, Liberté ».



Un moment nécessaire d'émotion, de refus de tous les intégrismes, de la haine et de la division, un rappel de notre conception de la laïcité et de l'école publique. de la liberté d'expression et d'opinion face à l'obscurantisme religieux et au fascisme d'où qu'ils viennent.

Nous faisons la différence entre :

- La religion musulmane, qui au même titre que toutes les religions, a le droit de se pratiquer dans le cadre de la liberté de conscience et dans le respect des règles de la laïcité.
- L'islamisme en tant que projet politique, qui est au pouvoir en Iran, dans les monarchies du Golfe, dans la Turquie de Erdogan.... Ce projet politique entend dicter à chacun sa façon de vivre, de s'habiller, de se nourrir, il s'appuie sur l'absence de liberté (presse muselée, opposants emprisonnés ou assassinés) et sur l'oppression des femmes (excision, mise sous tutelle ...). Et ce n'est pas un hasard si, en Europe, leurs cibles principales sont la France (où nos anciens ont conquis la laïcité en faisant passer l'Eglise sous les fourches caudines de la République), la presse, les concerts (Bataclan) et aujourd'hui l'école publique, instruments de connaissance, de culture et d'émancipation.

A noter : cet intégrisme islamique a son pendant « chrétien » avec les méthodes « évangélistes » des Trump et Bolsonaro, la Hongrie de Orban ou la Russie « orthodoxe » de Poutine, qui utilisent des méthodes guère plus reluisantes pour faire taire les opposants et diviser leur peuple au nom de l'ordre moral, en s'attaquant aux libertés, aux droits des femmes et aux minorités.

Mais certains ont intérêt à l'amalgame :

- Chaque fois que nous défendons notre conception de la laïcité, le droit de croire ou de ne pas croire, la liberté d'expression qui comprend le droit à la caricature, les islamistes clament qu'il s'agit d'attaques contre la religion. Ils tentent ainsi de prendre en otage les musulmans en leur intimant de prendre position pour eux.
- De l'autre côté, à chaque occasion, tous les crimes ou les provocations islamistes servent de prétexte à certains pour jeter l'opprobre sur l'ensemble des musulmans, ce qui a pour conséquence d'en pousser une partie dans les bras de leurs soi-disant défenseurs islamiques

Ces deux extrémismes se nourrissent l'un l'autre et sont bien utiles à tous ceux qui souhaitent la division entre les salariés, entre les peuples pour assoir leur domination économique.

Pour nous il n'est pas toujours simple de faire le tri entre ce qui relève du droit à sa religion et ce qui relève du projet islamiste. Et nous pouvons avoir des appréciations différentes sur là où se situe le curseur. Mais nous avons en commun de défendre la laïcité, la liberté de conscience, la liberté d'expression et de refuser les amalgames, car nous savons que la division est l'arme des puissants pour entraîner les peuples sur des chemins dramatiques.

Pétition contre le forfait-urgences

En instaurant un péage pour tout passage aux urgences sans hospitalisation, le gouvernement prétend limiter le recours soi-disant « abusif » aux services d'urgences.

Mais c'est, en grande partie, une tromperie :

- Certains soins (par exemple la suture d'une plaie) ne nécessitent pas d'hospitalisation, ce n'est pas pour autant que le problème n'est pas sérieux et urgent.
- Les malades ou accidentés ne sont pas responsables des déserts médicaux où il est quasiment impossible de trouver un médecin sans prendre rendez-vous.
- Personne ne va par plaisir poireauter plusieurs heures dans des services d'urgences saturés.



Ce nouveau péage aura un double impact :

- Pour celles et ceux qui n'ont pas de mutuelle, souvent les plus précaires, c'est un nouvel obstacle à l'accès aux soins : 18 € c'est une somme quand on a de maigres revenus !
- Quant à ceux qui ont une Mutuelle, ils paieront ce forfait par une nouvelle augmentation de tarif de leur complémentaire santé, qu'ils aient eu recours aux urgences ... ou pas.

Pour soulager l'hôpital, la CGT fait des propositions

pour développer l'accès aux soins de proximité, qu'ils soient programmés ou non. Avec notamment la création de Centres de santé pluridisciplinaires, dans le cadre du service public.

La CGT a donc lancé une pétition nationale contre l'instauration de ce nouveau racket sur notre santé à signer sur internet :

<https://www.cgt.fr/actualites/france/sante/legislation/forfait-urgences-un-nouvel-obstacle-lacces-aux-soins>

Merci de participer à cette action confinée !

Vie syndicale

Préparation du Congrès du syndicat

Notre collectif-retraités s'est réuni le 29 octobre dans une salle adaptée, gentiment prêtée par la CGT EDF-Enedis de Montbéliard, dans des conditions sanitaires très satisfaisantes (gel, masques, distanciation et fenêtres ouvertes).

Au vu de la situation sanitaire et des interdictions de réunion, nous avons conclu que le Congrès du syndicat prévu le 1^{er} décembre serait vraisemblablement reporté à une date ultérieure.

Mais sans attendre nous avons décidé à l'unanimité de présenter

- ✓ Comme candidats au futur comité exécutif : Clairette Bouclans, Jean Cadet, Georges Dizdarevic, Christian Driano, Georges Kvarskhava, Bruno Lemerle, Annie Mougin, Jean-Luc Ravaux, Michel Seguin, Christophe Verrier.
- ✓ Comme candidats à la future commission financière de contrôle (CFC) : Nicole Gineste, Noël Hennequin, Nelly Nicod.



Concernant les 18 délégués qui voteront au nom de notre section de retraités lors du Congrès, nous avons convenus, compte tenu des limites de participants qui nous seront sans doute fixées :

- ✓ De désigner comme délégués les 10 candidats au Comité exécutif et les 3 candidats à la CFC
- ✓ De compléter la liste avec des membres de l'actuel collectif-retraités, lorsque nous aurons une date précise qui permettra de connaître la disponibilité de chacun.

En ces temps difficiles, n'hésitez pas à faire signe en cas de besoin !